

Réf: Dossier N° 091159

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MK CONSTRUCTION SARL »

Siège social Abidjan, Koumassi, KOUMASSI REMBLAIS, Lot 593,  
Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MK CONSTRUCTION SARL »

Objet : Menuiserie métallique industrielle ; Montage et assemblage d'ouvrage à partir de profilés d'aluminium, d'inox et fer ; Habitat et aménagement foncier ; 2 Bâtiment à usage industriel ; Import-export ; Construction ; Chantier école Divers

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, KOUMASSI REMBLAIS, Lot 593, Ilot 47

Dirigeant(s) : Mme KOULET AMENAN ANDREE MICHELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02274 du 23/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11977/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

